

## GENAPPE

# Acquérir le bois Balon de Bousval pour le garder ouvert

Un collectif de citoyens veut acquérir le bois Balon (Bousval) pour garder son accès public et y faire cohabiter nature et utilisateurs.

• Michel DEMEESTER

Le bois Balon à Bousval est à vendre : « La famille Balon a ouvert son bois au public pendant plus de 50 ans. Bernadette Balon ne peut plus en assurer l'entretien. Elle a donc décidé de le vendre », explique Guido Latré, qui habite à Bousval depuis vingt ans.

Avec son épouse, Susan Reed, ils trouveraient dommage que ce bois tombe dans des mains privées qui en interdiraient l'accès au public : « Nous avons donc réuni quelques Bousvaliens pour réfléchir à son acquisition et permettre que le bois reste accessible en trouvant un équilibre entre son utilisation à des fins récréatives et le respect du cadre naturel », explique-t-il. Comment ? « En réservant des zones accessibles aux promeneurs et aux vététistes, comme le chemin et le sentier du Bosquet qui traverse le bois. Nous comptons aménager des zones didactiques, permettre l'accès aux écoles de Bousval (l'école communale et l'école Sainte-Marie), et créer des espaces de jeux pour la jeunesse. Certaines zones, d'intérêt écologique, seront inaccessibles », poursuit Guido Latré.

Guido Latré, Hilde Naesens et Jean-Paul Minon se sont unis autour de cet objectif. La première démarche a été de s'inscrire au budget participatif lancé par la Ville de Genappe en 2020 : « Notre projet a été retenu pour un montant de 5 900 € ».



Certaines zones du bois seront inaccessibles, parce que réservées à la biodiversité. Hilde Naesens et Guido Latré sont cofondateurs des Amis du Bois Balon, avec Jean-Paul Minon.

EdA - 501370916168

Encadré par l'agence de création d'entreprises SAW-B, ces citoyens se sont structurés en société coopérative agréée entreprise sociale (SCES) appelée « Les Amis du bois Balon ». Cette société a été créée le 23 avril. Le bois deviendrait donc une propriété collective.

## L'acte de vente avant le 31 décembre

La famille Balon a accepté de donner la priorité d'acquisition au projet des Amis du bois Balon. Le prix de ce bois



de 1 ha 54 a 60 ca est de 60 000 € : « À cette somme, nous devons ajouter 12 000 € pour les frais de notaire et 13 000 € pour les

frais administratifs, l'entretien et l'aménagement du terrain. Le coût total est de 85 000 € », signale Hilde Naesens.

La SCES a déjà reçu 5 900 € (budget participatif de la Ville) et 2 400 € (subside de la Région wallonne), tandis que « la campagne de levée de fonds, lancée il y a trois jours, a permis de récolter 4 000 € », précise Guido Latré.

La promesse de vente sera passée chez le notaire rapidement. La vente doit avoir lieu avant le 31 décembre. ■

Un stand d'information, où seront proposées des visites guidées du bois Balon, se tiendra ce dimanche 9 mai, de 10 h 30 à 12 h, sur la place communale de Bousval.

## Comment devenir coopérateur

Les fondateurs se sont engagés à hauteur de 500 € chacun. Des parts sont réservées aux personnes de moins de 25 ans pour 25 €. « Un parent peut très bien souscrire une part pour son bébé d'un mois. Il le représentera à l'assemblée générale. Je pense qu'il s'agit là d'une innovation », indique Guido Latré.

Les souscripteurs de tout âge peuvent acquérir une ou plusieurs parts au prix

de 100 € la part tandis que le montant de la part pour les entreprises ou les personnes morales est fixé à 300 €. Le maximum par souscripteur a été fixé à 5 000 €.

« Chaque coopérateur a droit à une voix à l'assemblée générale, qu'il ait versé 25 € ou 5 000 € », ajoute Guido Latré.

La demande de souscription peut se faire via le site web [www.leboisbalon.be](http://www.leboisbalon.be). ■